



**Le Dr Stanislas Horvat** est professeur et chef de la chaire de droit de l'École Royale Militaire de Belgique, avocat du barreau de Bruxelles et collaborateur scientifique de la faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles (*Vrije Universiteit Brussel*).

Il est docteur en droit (*Vrije Universiteit Brussel*), licencié en criminologie (*Rijksuniversiteit Gent*), diplômé en études spécialisées en droit de l'environnement (Université Saint-Louis, Bruxelles) et candidat en sciences sociales et militaires – section gendarmerie (École Royale Militaire de Belgique).

Il est membre du conseil de direction de la Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre et directeur du centre de documentation de la Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre, secrétaire du Centre d'étude belge de Droit Militaire et de Droit de la Guerre, secrétaire du Comité scientifique d'histoire du droit de l'Académie Royale Flamande de Belgique des Sciences et des Arts et secrétaire de la section belge de la Société d'histoire du droit et des institutions des pays flamands, picards et wallons.

Il est également membre du comité de rédaction de la Revue de droit militaire et de droit de la guerre et coéditeur des *Recueils* de la Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre.

Sa recherche porte surtout sur le droit (pénal) militaire et l'histoire de la justice militaire.